

Indicateurs de gains et de mobilité des compagnons nouvellement certifiés au Canada, 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 12 mars 2025

Le revenu d'emploi médian des compagnons certifiés peut refléter la demande sur le marché du travail et fournir des renseignements sur le bien-être économique de ces travailleurs. En 2022, le revenu d'emploi médian des compagnons nouvellement certifiés un an après leur certification a atteint 56 580 \$, en hausse de 1,0 % (+550 \$) par rapport à l'année précédente. En comparaison, leur revenu d'emploi médian avait augmenté de 12,2 % en 2021, après avoir diminué de 5,7 % en 2020, pendant la première année de la pandémie de COVID-19.

Les variations du revenu d'emploi médian peuvent être attribuées à de nombreux facteurs, comme le nombre d'heures de travail, le type de métier exercé par les compagnons et la région d'emploi. En 2022, le [taux de chômage est revenu à des niveaux proches de ceux observés avant la pandémie](#), ce qui indique une reprise du marché du travail à la suite des perturbations liées à la pandémie. Les facteurs mentionnés précédemment pourraient avoir entraîné une augmentation du nombre d'heures travaillées, ce qui a contribué à faire en sorte que le revenu d'emploi médian des compagnons atteigne son niveau le plus élevé depuis le début de la série en 2008.

Plusieurs métiers n'ont pas encore rattrapé les niveaux de revenu d'emploi médian observés avant la pandémie

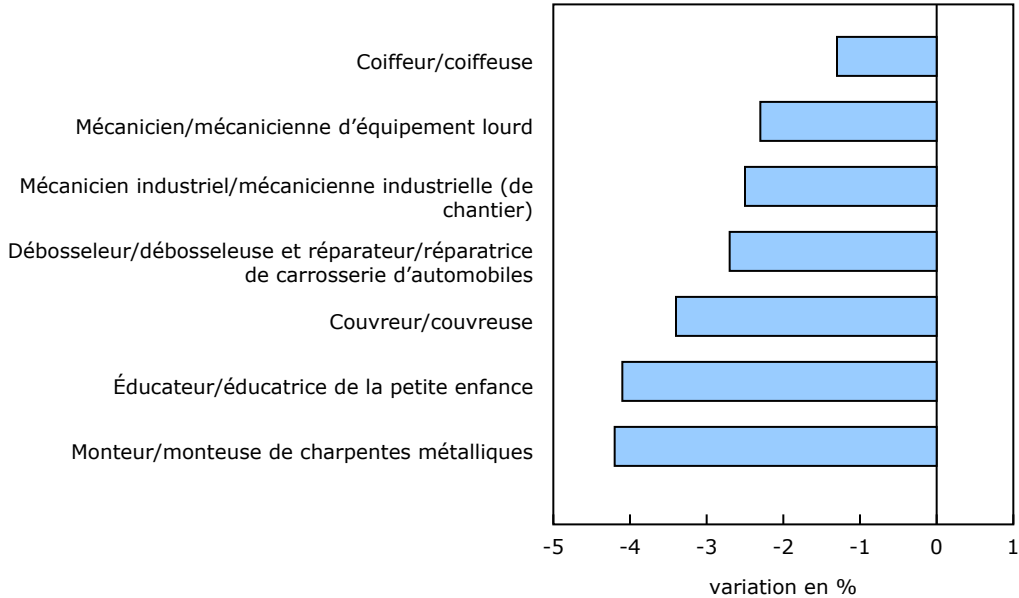
En 2022, le revenu d'emploi médian a augmenté par rapport à l'année précédente pour 17 des 27 métiers. Les coiffeurs/coiffeuses nouvellement certifiés (+5 020 \$; +27,0 %) ont enregistré les plus fortes hausses, bien que leur revenu médian soit demeuré inférieur au niveau observé en 2019, avant la pandémie. Les cuisiniers/cuisinières (+3 040 \$; +8,8 %) et les soudeurs/soudeuses (+4 750 \$; +8,6 %) ont également enregistré d'importantes augmentations du revenu d'emploi médian en 2022, et celui des soudeurs/soudeuses a dépassé pour la première fois le niveau prépandémie observé en 2019.

Bien que le revenu d'emploi médian de la plupart des métiers (comme les monteurs/monteuses de lignes sous tension, les techniciens/techniciennes en instrumentation et contrôle industriels et les mécaniciens/mécaniciennes de machinerie agricole) ait dépassé les niveaux observés avant la pandémie, celui de plusieurs métiers ne s'est pas encore redressé. En 2022, le revenu d'emploi médian des monteurs/monteuses de charpentes métalliques et des éducateurs/éducatrices de la petite enfance est demeuré inférieur aux niveaux prépandémie, accusant un retard par rapport à celui de tous les autres métiers à l'étude.



Graphique 1

Variation en pourcentage du revenu d'emploi médian dans les métiers où il ne s'est pas redressé pour atteindre les niveaux observés avant la pandémie, comparaison entre 2019 et 2022



Note(s) : Les taux de mobilité sont mesurés un an après la certification.
Source(s) : Système d'information sur les apprentis inscrits (3154).

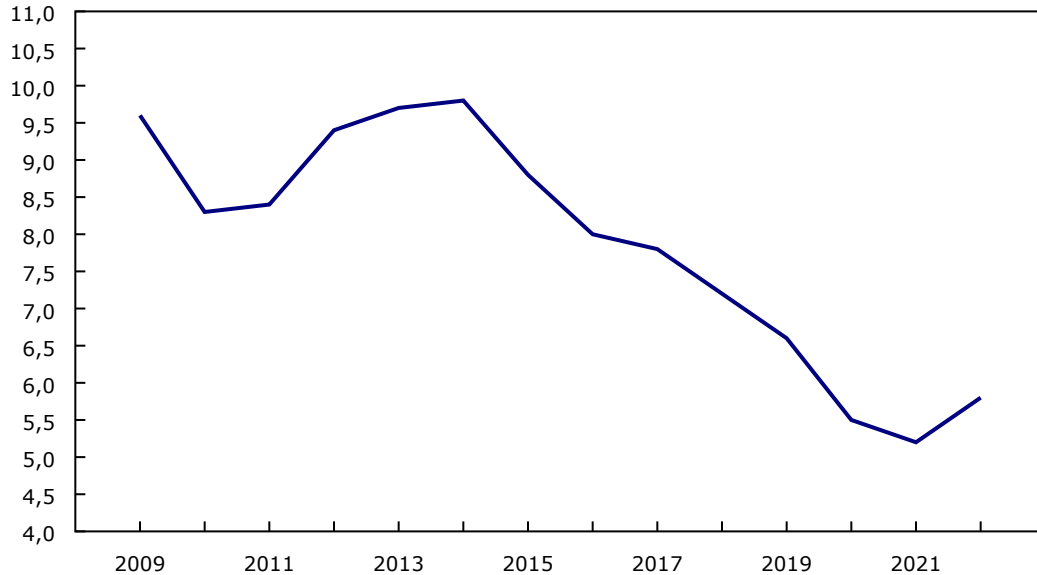
Les taux de mobilité interprovinciale augmentent pour la première fois depuis 2013

En 2022, un an après leur certification, 5,8 % des compagnons vivaient ou travaillaient, dans une province ou un territoire autre que leur province ou territoire de certification. Il s'agit de la première augmentation du taux de mobilité depuis 2013, année où il avait atteint un sommet de 9,8 %.

L'élimination des restrictions de déplacement liées à la pandémie en 2022 a facilité la mobilité interprovinciale, car les compagnons pouvaient se déplacer librement partout au pays et saisir des occasions de travail qui n'étaient pas offertes auparavant.

Graphique 2 Taux annuel de mobilité des compagnons au Canada

taux de mobilité (%)



Note(s) : Les taux de mobilité sont mesurés un an après la certification.

Source(s) : Système d'information sur les apprentis inscrits (3154).

En 2022, la Colombie-Britannique (22,2 %) a continué d'être l'une des principales destinations pour les compagnons migrants nouvellement certifiés. Les conditions économiques favorables de la province, et plus particulièrement la croissance des industries productrices de biens et de services — [essentiellement attribuable à des projets de construction à grande échelle en cours](#) —, ont probablement contribué à son attrait. Cela a coïncidé avec le fait que la Colombie-Britannique (+135; +3,0 %) a affiché la migration nette de compagnons nouvellement certifiés la plus élevée parmi l'ensemble des provinces et des territoires en 2022. L'Alberta (22,2 %) et l'Ontario (22,0 %) étaient également des destinations populaires pour les compagnons migrants. Malgré cela, l'Alberta (-185; -3,4 %) a poursuivi sa tendance de migration nette négative amorcée six ans plus tôt, tandis que l'Ontario (+125; +1,3 %) a enregistré des hausses modestes.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Contexte

Le présent communiqué contient des données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, pour la période allant de 2008 à 2022. Pour obtenir plus de renseignements sur la méthodologie et les concepts utilisés dans l'étude, veuillez consulter les documents « Indicateurs de gains pour les compagnons certifiés au Canada, 2020 » et « Indicateurs de mobilité interprovinciale et territoriale des compagnons certifiés, 2020 », lesquels font partie des Guides de référence techniques de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (numéro 37200001 au catalogue).

Définitions, données et concepts

Des indicateurs de gains ont été produits au niveau agrégé pour tous les métiers et au niveau désagrégé pour certains métiers, dont 25 métiers désignés Sceau rouge ayant enregistré le plus grand nombre de certifications pour la période allant de 2008 à 2022 et 5 métiers non désignés Sceau rouge. Par ailleurs, 4 des 5 métiers non désignés Sceau rouge, soit les travailleurs/travailleuses auprès des jeunes et des enfants, les travailleurs/travailleuses des services de développement, les éducateurs/éducatrices de la petite enfance et les assistants/assistantes en éducation, sont seulement considérés comme des métiers désignés en Ontario.

Des indicateurs de mobilité ont été produits au niveau agrégé pour tous les métiers et au niveau des métiers pour les 15 métiers désignés Sceau rouge ayant enregistré le plus grand nombre de certifications au cours de la période allant de 2008 à 2022.

Apprentis inscrits : Les apprentis inscrits sont des personnes qui suivent un programme de formation en milieu de travail supervisé dans un métier désigné au sein de leur secteur de compétence provincial ou territorial. Les apprentis doivent être inscrits auprès d'un corps administratif approprié (généralement un ministère de l'éducation ou du travail ou un organisme de réglementation de l'industrie propre au métier désigné).

Certification : Les exigences de délivrance d'un certificat varient d'un secteur de compétence à l'autre au Canada. Dans la plupart des cas, les apprentis obtiennent un certificat en satisfaisant à des exigences telles que la formation en cours d'emploi supervisée, la formation technique ainsi que la réussite d'au moins un examen. Les ouvriers qualifiés obtiennent quant à eux leur certification après avoir réussi un examen.

Compagnons : Les compagnons sont des personnes qui ont terminé un programme d'apprentissage ou qui sont des ouvriers qualifiés ayant obtenu un certificat de qualification.

Mobilité interprovinciale : La mobilité interprovinciale est calculée en comparant le secteur de compétence ayant décerné le certificat pour un métier (obtenu du Système d'information sur les apprentis inscrits) avec la province ou le territoire de résidence (obtenu du Fichier des familles T1) et la province ou le territoire d'emploi (obtenu des feuillets T4), un an ou trois ans après l'obtention du certificat.

Population migrante des compagnons : Cette population est composée de compagnons nouvellement certifiés qui vivent dans une province ou un territoire autre que la province ou le territoire où ces compagnons ont obtenu leur certification.

Revenu d'emploi : Ce revenu comprend les revenus tirés d'un emploi (les salaires et traitements, les commissions provenant d'un emploi, les allocations de formation, les pourboires et gratifications, et le revenu d'emploi exonéré d'impôt d'un Autochtone) ainsi que le revenu net provenant d'un travail autonome (revenu net d'une entreprise, d'une profession, d'une exploitation agricole, de la pêche et des commissions). Il a été ajusté en fonction de l'inflation et est présenté en dollars constants de 2018.

On considère que les compagnons nouvellement certifiés qui vivent et travaillent dans la province ou le territoire de certification n'affichent aucune mobilité interprovinciale.

Tableaux disponibles : [37-10-0194-01](#), [37-10-0195-01](#), [37-10-0204-01](#) et [37-10-0205-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3154](#).

Le produit « [Indicateurs longitudinaux de l'apprentissage au Canada](#) » est accessible dans *Statistique Canada – Produits de visualisation de données* ([71-607-X](#)).

Les guides de référence techniques suivants sont accessibles : « [Indicateurs de gains pour les compagnons certifiés au Canada, 2020](#) » et « [Indicateurs de mobilité interprovinciale et territoriale des compagnons certifiés, 2020](#) ». Ces deux guides font partie des *Guides de référence techniques de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail* ([37200001](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).